



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Note du Groupe thématique « littoral »

Lever les freins au déploiement des  
Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour  
l'adaptation au changement climatique



# Préambule

Le projet [Life intégré ARTISAN](#) (Accroître la Résilience des Territoires aux changements climatiques par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature) est financé par le Programme LIFE de l'Union européenne, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ([MTECT](#)) et piloté par l'Office français de la biodiversité ([OFB](#)). Ce projet participe à la mise en œuvre du deuxième [Plan national d'adaptation au changement climatique \(PNACC-2\)](#) et du [Plan biodiversité](#) de la France. Doté d'un budget total de 16,7 millions d'euros sur une durée de 8 ans (2020-2027), il s'appuie sur 27 bénéficiaires associés<sup>1</sup>, dont l'OFB.

L'originalité du projet Life intégré ARTISAN est de placer les Solutions fondées sur la Nature (SfN) au centre de ses actions pour répondre aux enjeux de l'adaptation aux changements climatiques des territoires français. L'ensemble des bénéficiaires associés du projet et partenaires qui nous soutiennent (Commission européenne, MTECT, etc.) sont convaincus de l'intérêt d'utiliser ce concept et ses actions associées qui permettent selon eux :

- ▶ de décloisonner les enjeux liés à la biodiversité et aux changements climatiques,
- ▶ de mobiliser de nouveaux acteurs traditionnellement pas ou peu présents dans les secteurs d'activités liés au climat et à la biodiversité,
- ▶ de mobiliser des financements traditionnellement alloués aux solutions dites « grises »,
- ▶ de travailler dans un cadre méthodologique détaillé (cf. [Standard mondial de l'UICN sur les SfN](#)).

C'est pourquoi le projet Life intégré ARTISAN a pour objectif de favoriser la mise en œuvre de ces solutions sur l'ensemble du territoire. Pour cela il peut s'appuyer sur plusieurs dispositifs mis en œuvre à travers plus de 100 actions aux échelles locale, régionale, nationale et européenne : le Programme Démonstrateur qui regroupe [10 sites pilotes](#) au niveau local, l'animation de [14 réseaux régionaux](#), l'animation du réseau national ARTISAN, la création et [mise à disposition de ressources](#), l'analyse des freins et la mise en place des leviers pour la démultiplication des Solutions fondées sur la Nature (SfN) sur le territoire français (accompagnement de certaines filières et acteurs économiques dans leur démarche d'adaptation, mobilisation des financements, formations, etc.).

## Mais qu'est-ce qu'une Solution fondée sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique (SfN) ?

Les SfN sont des actions qui visent à favoriser la conservation de la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques ciblés sur les impacts des changements climatiques permettant à nos sociétés d'être plus résilientes face à ces enjeux. Plus précisément, les SfN correspondent aux « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement [le défi de l'adaptation au changement climatique] de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité<sup>2</sup> ». Cette notion de SfN renvoie à la réalisation d'une ou plusieurs actions concrètes de restauration, de gestion et/ou de protection des milieux dans le cadre d'une approche écosystémique globale. Une telle approche se doit d'englober les enjeux écologiques, sociétaux, politiques, économiques et culturels et ce à toutes les échelles, de l'individu au collectif, du local au national, de la sphère publique ou privée.

<sup>1</sup> Site du Projet Life ARTISAN : <https://ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>

<sup>2</sup> Site du Comité français l'UICN : <https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>

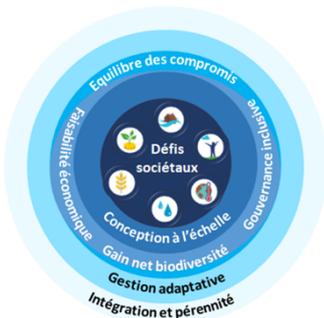
# Note

Cette Note a été établie dans le cadre du groupe de travail thématique littoral du projet Life Intégré ARTISAN sur les solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique.

Les experts de ce groupe de travail thématiques sont issus des organismes suivants :

- ▶ Agence de l'eau Loire Bretagne
- ▶ CDC biodiversité
- ▶ Cerema
- ▶ Comité français de l'UICN
- ▶ Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)
- ▶ Conservatoire du littoral
- ▶ INRAE
- ▶ Institut Paul Ricard
- ▶ Office français de la biodiversité
- ▶ Plateforme Océan Climat
- ▶ Université Bretagne Sud

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de ce groupe de travail thématique et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.



Nous tenons à rappeler ici, qu'un projet SfN est toujours un ensemble de pratiques. Une pratique isolée ne peut être qualifiée de SfN, c'est le projet dans sa globalité qui est considéré, ou non, comme une SfN. Par conséquent, les actions décrites dans cette carte sont compatibles avec un projet SfN qui tiendrait, également compte dans son élaboration et sa mise en oeuvre, des différents critères du standard du Secrétariat mondial de l'UICN.

**Citation à privilégier :** Groupe de travail thématique « littoral » du projet Life ARTISAN, Note « Lever les freins au déploiement des Solutions fondées sur la nature (SfN) pour l'adaptation au changement climatique », 2024

**Crédits photo de couverture :** vue générale de l'étang Z'abricot © CACEM

## Table des matières

<b>I. Quelques éléments de définition.....</b>	<b>3</b>
<b>II. Une acceptation sociale des SfN littorales particulièrement importante.....</b>	<b>4</b>
L'acceptation sociale des projets de SfN représente un levier crucial pour la mise en place des actions sur le terrain pour plusieurs raisons :.....	
<b>III. Etat des lieux des facteurs facilitant l'acceptation des SfN littorales.....</b>	<b>4</b>
<b>IV. Comment assurer une bonne acceptation sociale des projets de SfN littorales ?.....</b>	<b>5</b>
Tableau de retour d'expérience.....	
<b>V. Quelles questions restent en suspens et seraient à explorer ? comment les résoudre ?.....</b>	<b>8</b>

## I. Quelques éléments de définition

L'acceptation sociale et la perception sociale sont deux choses différentes.

La perception sociale comprend les impressions, les déductions et les connaissances que l'on a collectivement des SfN, en dehors du contexte d'une implantation spécifique et de la désirabilité sociale qui marque la préférence pour cette solution. Une maîtrise de la perception de la population concernée par un projet est un critère essentiel pour en assurer son acceptabilité.

L'acceptation sociale est définie comme l'assentiment de la population à un projet ou à une décision, qui résulte d'un jugement collectif qui considère ce projet (ou cette décision) comme supérieur aux alternatives connues, y compris le statu quo (Gendron, 2014). Par rapport à l'adaptation aux changements climatiques, l'acceptation sociale est complexe car elle relève de deux réactions ambivalentes : à la fois une réaction à un aménagement venant perturber ce qui est connu et apprécié, mais également à une solution nécessaire face au risque (souvent grandissant), que cet espace rencontre.

Perception et acceptation interviennent donc à deux moments différents d'un projet. Le sentiment de perte (d'un paysage, d'un patrimoine), l'attachement au lieu, le phénomène de « NIMBY<sup>3</sup> » sont des éléments indispensables à travailler lorsqu'on lance des études de perception et d'acceptation sociales, particulièrement lorsque les SfN viennent changer des usages bien ancrés.

Un avantage non négligeable du lancement de ces enquêtes de terrain fondées sur des entrées « perception » et « acceptation » est le fait qu'elles permettent une forme de porter à connaissance aux populations interrogées des phénomènes étudiés/du projet.

La perception sociale et l'acceptation sociale ne sont souvent pas absolues mais varient entre individus et catégories d'individus. A l'échelle d'un projet, l'acceptation sociale est la résultante de ces différentes acceptations mais elle n'est pas une simple « somme » de celles-ci : les

<sup>3</sup> « Not in my backyard » désigne l'opposition de résidents à un projet d'aménagement motivé, non par une opposition de principe ou de nature environnementale, mais par l'emplacement de ce projet qui porte atteinte à son cadre de vie et à son patrimoine.

interactions, représentations et légitimités des différentes catégories influencent cette résultante.

Il faut aussi noter que le terme d'acceptation sociale est originellement lié à l'aménagement du territoire, et aux tensions liées au refus de certains projets, ce qui peut connoter le terme et le concept. Les critères facilitant l'acceptation sociale d'un projet sont centrés autour de la connaissance et de la compréhension, à la fois des phénomènes concernés par le projet questionné, mais aussi des conditions nécessaires à sa mise en place.

## II. Une acceptation sociale des SfN littorales particulièrement importante

**L'acceptation sociale des projets de SfN représente un levier crucial pour la mise en place des actions sur le terrain pour plusieurs raisons :**

- Les SfN littorales sont souvent une solution alternative, émergente et en compétition avec des solutions d'ingénierie classiques. L'acceptation sociale permet de passer outre les réticences que peuvent avoir certains porteurs de projets et offre un « avantage compétitif » à ces solutions en plus des nombreux co-bénéfices pouvant être apportés pour le territoire.
- Le processus de concertation de la population mis en œuvre dans le cadre de l'acceptation sociale améliore la gouvernance du territoire puisqu'il permet à la population de s'exprimer. Il contribue à expliquer le projet lui-même, la diversité des usages en jeu, mais aussi les modalités et les étapes de sa mise en place. De plus, un processus de gouvernance adapté visant à l'accompagnement de l'acceptation sociale permet de limiter la segmentation sociale.
- L'acceptation sociale permet de réduire les contentieux et recours, et donc de limiter les temporalités de mise en œuvre.
- L'acceptation sociale est liée aux critères 5 et 6 du standard mondial des SfN de l'UICN qui vise à accompagner la mise en place de projets durables et pertinents<sup>4</sup>.

## III. Etat des lieux des facteurs facilitant l'acceptation des SfN littorales

De manière générale, les conclusions des enquêtes réalisées sur le terrain doivent être manipulées avec beaucoup de précautions. En effet, si les enquêtes réalisées par le Conservatoire du littoral<sup>5</sup> montrent dans l'ensemble une perception positive (de l'ordre de 70%), une acceptation (de l'ordre de 50%) et une confiance (de l'ordre de 85%) dans ces projets, les résultats sont très dépendants du profil des enquêtés et du type d'enquêtes réalisées. Ces derniers peuvent être très différents si l'enquête, sur la perception des SfN et de l'évolution du territoire de l'enquêté, est réalisée via un questionnaire fermé en moins de dix minutes ou une enquête par un entretien semi-ouvert avec présentation du projet au fil des questions (ou en amont). Dans le cas d'un entretien semi-ouvert, la connaissance de l'enquêté augmente vis-à-vis du projet au cours de l'entretien. Ainsi, sa posture face aux évolutions de son territoire, au terme d'une heure d'échanges, évolue<sup>6</sup>. Ce constat est à pondérer en fonction du degré de

<sup>4</sup> <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2020.08.fr>

<sup>5</sup> Enquêtes réalisés lors des projets adapto (2017-2022) et enquêtes ayant servi de base REPERBIPA (2015), AgroParisTech (2016), ENSP (2016), BARCASUB (2013)

<sup>6</sup> Projet PEDALO (2017-2022)

sensibilisation initiale de l'enquête aux questions environnementales.

La nature et la conception des projets influent également fortement sur l'acceptation sociale de ces derniers. Ainsi, les projets de SfN impactants peu la fréquentation des sites littoraux ont une bonne acceptation sociale, alors même qu'ils peuvent impacter assez fortement un ou plusieurs usages économiques (agriculture, tourisme...). De la même façon, une SfN qui s'inscrit dans un projet de territoire plus important et bien identifié a plus de chance d'être acceptée qu'un projet conçu de façon moins partenariale.

Dans certains cas, les motivations invoquées pour la mise en place des SfN peuvent avoir un impact sur leur acceptation : l'expérience a montré que la référence au changement climatique peut limiter l'acceptation par rapport à d'autres motivations comme la résolution efficace d'un problème existant (en lien avec la culture et la prévention du risque), des raisons économiques (moindre coût) et de renaturation (ou reconquête des paysages).

D'autres facteurs peuvent jouer sur l'acceptabilité sociale comme l'ouverture au public d'espaces auparavant privés, l'état de référence avant le projet...

## IV. Comment assurer une bonne acceptation sociale des projets de SfN littorales ?

Pour répondre à la question du « comment », il ne faut pas seulement regarder les méthodes et les moyens, mais il faut également se pencher sur les questions du « quand », « par qui » et « pour qui ». Sont proposées ci-dessous les principaux enseignements issus des projets de mise en place de SfN par le Conservatoire du littoral.

Dès les phases amont du projet, il est nécessaire de **comprendre les déterminants et dynamiques du territoire d'implantation** de la SfN (historiques, sociaux, économiques, et culturels).

Si une connaissance fine de terrain est extrêmement facilitante, des études de perception (entretiens et enquêtes), ainsi que des études sectorielles spécifiques au projet (exposition au risque, économie des structures, etc.), permettent, au porteur de projet, de démontrer un attachement préalable au territoire.

Ces éléments pourront être partagés au travers d'un diagnostic co-construit (et qui pourra permettre de dépasser certains préjugés). Il est important que ces études soient réalisées par des acteurs neutres mais reconnus, même si mandatés par une partie prenante.

Durant les phases en amont, et avant la formalisation précise du projet de SfN, un travail de sensibilisation du grand public aux enjeux posés par le défi auquel le projet de SfN devrait répondre (érosion, submersion, remontée du biseau salé, etc.) permet **d'ancrer le projet dans une problématique locale**. Cet angle de sensibilisation est particulièrement pertinent pour un territoire ayant déjà connu un épisode catastrophique, ou des phases problématiques pour un phénomène progressif.

D'autres axes de sensibilisation peuvent être proposés, comme la **mise en avant de sites démonstrateurs**, qui permet, en s'appuyant sur ces exemples, de crédibiliser le recours aux SfN vis-à-vis du grand public. Ou encore la présentation du projet de SfN via son **impact positif sur le paysage** (renaturation).

Dans les premières phases du projet, l'acceptation est intrinsèquement liée à la sensibilisation et à la gouvernance. En gardant à l'esprit les difficultés connues de mobilisation du grand public tant qu'un projet n'est pas défini, et les difficultés à modifier un projet suite à des remarques ou contestations tardives. Un des éléments de retour d'expérience pour faire face à cet écueil est d'assurer un **effort de pédagogie en continu**, pour donner de la visibilité permanente, et ainsi éviter les effets d'oubli ou de dégonflement entre les phases de conception et les travaux. Un autre élément intéressant est de **garder des possibilités d'adaptation du projet** en phasant sa réalisation ou adapter la gestion et ainsi répondre aux retours des populations et acteurs locaux. Lors de la conception du projet il est important de **réaliser des analyses multi-critères** permettant de démontrer des co-bénéfices, et de comparer de façon systémique les différentes

solutions. Ces analyses, accompagnées des différentes études techniques, doivent être un support de discussion et de décision dans les instances de concertation et permettre d'expliquer le projet.

Dans les phases de suivis et de retour d'expérience, le maintien dans le temps d'une **communication positive, mettant en avant les réalisations et les impacts positifs**, installe un narratif valorisant pour le territoire et qui favorise la mise en place d'autres projets du même type sur ce territoire ou ailleurs.

A noter que l'acceptation sociale peut évoluer au fil de la mise en œuvre du projet car les perceptions évoluent notamment grâce à la communication plus générale sur les changements climatiques, les solutions à y apporter...

## Tableau de retour d'expérience

Outils	Quoi ? Comment ?	Quand ?	Par qui ?	Pour qui ?
Etude historique, culturelle et dynamiques territoriales	Entretiens, enquêtes	Amont	Porteurs de projets	Porteurs de projets
Etude perception et représentation	Entretiens, enquêtes	Amont	Porteurs de projets	Populations et acteurs locaux
Etude acceptabilité	Entretiens, enquêtes, consultations	Amont	Porteurs de projets Acteurs neutres mandatés	Populations et acteurs locaux
Sensibilisation, pédagogie	Présentation publique, article, conférences, expositions	Amont, pendant, après	Porteurs de projets	Populations et acteurs locaux
Valorisation de sites démonstrateurs	Mettre en avant des projets similaires réussis sur d'autres territoires (présentation publique, articles, conférences, expositions)	Amont	Porteurs de projets	Populations et acteurs locaux
Analyse multi-critères	Montrer les différents co-bénéfices du projet et les avantages par rapport à d'autres scénarios (étude et présentation publique ou article)	Pendant conception	Acteurs neutres mandatés	Populations et acteurs locaux Porteurs de projet
Gouvernance et adaptation du projet	comités de suivi, comité de pilotage	Amont	Porteurs de projets Acteurs neutres mandatés	Populations et acteurs locaux
Partage et valorisation des résultats	Diffusion des résultats du projet pour mettre en avant les bénéfices (suivi et analyse)	Après le projet	Porteurs de projets Acteurs locaux	Populations et acteurs locaux
Inclusion des populations/usagers dans la construction du projet	Réunions publiques, consultations publiques, concertations	Pendant conception	Porteurs de projets	Populations et acteurs locaux
Utiliser le paysage comme vecteur de discussion	Montrer les changements positifs sur le paysage issus du projet	Amont	Porteurs de projets Acteurs locaux	Populations et acteurs locaux

## V. Quelles questions restent en suspens et seraient à explorer ? comment les résoudre ?

Une question essentielle reste en suspens, celle de la participation citoyenne. C'est un élément récurrent dans les projets de territoire et qui ne concerne pas que le changement climatique.

La participation des habitants aux instances de gouvernance, pris au sens général du terme, est un élément essentiel, un levier à actionner. Il est fait d'ailleurs l'objet d'un critère pour la validation d'un projet en tant que SfN, selon le standard mondial du secrétariat international de l'UICN<sup>7</sup>. Trop peu de citoyens se déplacent lors des consultations ou réunions publiques. Or, la mise en place d'ateliers participatifs, de conférences auprès du grand public, est un élément essentiel pour porter à la connaissance des habitants les transformations que leur territoire va vivre. Cette connaissance est un atout majeur qui contribue aussi elle-même à une meilleure acceptabilité du projet, et pourrait permettre de limiter son rejet.

### **Quels sont les outils qui permettent de faciliter ou encourager la mobilisation d'un plus large public ?**

Comment s'assurer de la bonne représentation des différentes catégories de genre, d'âge et socio-professionnelles des publics impliqués ?

- ▶ Par exemple, aux États-Unis (ville de Santa Cruz), dans le but d'avoir une juste représentation des différentes catégories sociales, les personnes les plus défavorisées sont rémunérées pour participer à des ateliers de réflexion sur les questions climatiques.
- ▶ L'utilisation de relais locaux (associations diverses) pourrait-elle la faciliter ? Ajouter en dessous du Logo LIFE « Le projet Life ARTISAN a reçu un financement du programme LIFE de l'Union européenne » ;

---

<sup>7</sup> UICN (2020). Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature. Cadre accessible pour la vérification, la conception et la mise à l'échelle des SfN. Première édition. Gland, Suisse : UICN. ISBN: 978-2-8317-2059-3 DOI: <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2020.08.fr>



## + d'infos sur Life ARTISAN

Contact : [artisan@ofb.gouv.fr](mailto:artisan@ofb.gouv.fr)

Site web : [ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan](http://ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan)



[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

